

Les diaporamas de la CME

Réunion du 5 décembre 2017

Nouvelles de la CME (P^r Noël GARABÉDIAN)

- La CME a rendu hommage au **D^r Gwenaëlle VIDAL-TRÉCAN**, anciennement chef du service de santé publique de Cochin et membre de la CME de l'AP-HP (2007-2011), décédée le 15 novembre âgée de 66 ans.
- La CME a accueilli :
 - le **P^r Bruno CRESTANI**, élu président de la CME locale du groupe hospitalier (GH) *Hôpitaux universitaires Paris-Nord-Val-de-Seine* (HUPNVS) le 28 novembre, en remplacement du P^r Dominique LE GULUDEC, nommée présidente de la Haute Autorité de santé (HAS) ;
 - **M. Alexandre ALLERA**, nouveau président du syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP), qui remplace M^{me} Géraldine POENOU dans le collège des internes des spécialités médicales.
- Les ministres de la Santé et de l'Enseignement supérieur et de la recherche ont confié une mission :
 - sur le « **CHU de demain** » aux présidents des conférences des directeurs généraux, présidents de CME de CHU, doyens des facultés de santé et présidents d'université ([lettre de mission](#)) ;
 - sur la **recertification** des compétences des médecins au **P^r Serge UZAN** ([lettre de mission](#)), qui viendra présenter ses réflexions lors d'une prochaine CME.
- **Formation médicale continue (FMC) et développement professionnel continu (DPC)**
 - Le directeur général a confié à M. Robert HOLCMAN (direction de l'inspection et de l'audit) une mission d'audit sur la FMC (hors DPC) à l'AP-HP. Elle concerne l'école de management des médecins des hôpitaux (ÉMAMH), les aides financières, l'offre de formation et l'organisation administrative (lettre de mission).
 - La CME doit s'impliquer dans la FCM et le DPC. Le président a confié au P^r Jean-Yves ARTIGOU, président de la sous-commission *Formation et communication* de la CME, le soin de donner une nouvelle impulsion au comité du DPC en lui demandant dans un 1^{er} temps de travailler sur l'offre de formation pour l'adapter aux besoins et attentes des personnels médicaux. Il travaillera sur le modèle du comité des internes, en lien avec les directions de l'organisation médicale et des relations avec les universités (DOMU) et des ressources humaines (DRH).
- **Médecine physique et réadaptation**

Le 12^e congrès mondial de la société internationale de médecine physique et de réadaptation ([ISPRM 2018](#)) se tiendra à Paris du 8 au 12 juillet 2018. Tous les médecins, rééducateurs et soignants concernés par la réadaptation médicale sont invités à y participer.
- **Collège de déontologie**

La [loi du 20 avril 2016](#) prévoit que tout fonctionnaire a le droit de consulter un référent déontologue ou un collège de déontologie ([décret du 10 avril 2017](#)), chargé de lui apporter tout conseil utile pour respecter les obligations et principes déontologiques de la fonction publique (obligation de neutralité, prévention des conflits d'intérêts, cumul d'activités, secret professionnel, etc., hors déontologie médicale). Un [arrêté du directeur général](#) du 30 novembre crée le collège de déontologie de l'AP-HP. Il est présidé par M^{me} Maud VIALETES, conseillère d'État. Le P^r Joël ANKRI et le D^r Nathalie DE CASTRO y représentent la CME.

Éducation thérapeutique à l'AP-HP (D^r Christine GEFFRIER D'ACREMONT) [diaporama](#)

L'éducation thérapeutique fait partie des soins. Elle est bénéfique pour le patient et pour l'hôpital (diminution des durées de séjour, des infections nosocomiales...). Il convient de la développer en y consacrant les moyens adéquats. Les postes fléchés sur les programmes d'éducation thérapeutique doivent être sanctuarisés.

Point sur la fondation de l'AP-HP pour la recherche et avis sur la modification de ses statuts (M. Rodolphe GOUIN) [diaporama](#), [statuts](#)

À l'unanimité et une abstention, la CME a approuvé la modification des statuts de la [fondation de l'AP-HP pour la recherche](#), afin de lui permettre d'abriter des fondations sans personnalité morale. Cela pourrait être le cas, par exemple, de futurs instituts hospitalo-universitaires (IHU).

Projet médical du groupe hospitalier (GH) Hôpitaux universitaires Paris-Seine-Saint-Denis (HUPSSD) (P^r Yves COHEN, M. Didier FRANDJI) [diaporama](#)

Adopté le 13 septembre par la CME locale, le nouveau projet des HUPSSD vise à répondre aux nouveaux enjeux territoriaux, démographiques, médicaux et d'attractivité du GH. Les activités interventionnelles et de soins critiques du GH seraient rassemblées à l'hôpital Avicenne (Bobigny) où un nouveau bâtiment accueillerait le pôle « mère-enfant » de l'hôpital Jean-Verdier (Bondy). Le nouveau Jean-Verdier assurerait une activité hospitalo-universitaire de soins primaires non programmés, d'urgences de proximité et de soins spécialisés de recours en ambulatoire, avec des partenariats extérieurs renforcés.

La CME soutient le projet médical des HUPSSD, qui nécessite encore des arbitrages et un soutien à l'investissement.

Rapport 2016 sur l'activité libérale à l'AP-HP (D^r Alain FAYE) [diaporama](#), [rapport](#)

En 2016, le nombre de contrats souscrits est stable, l'activité privée augmente (+ 4,5 % pour les actes, + 2,7 % pour les consultations), de même que les honoraires perçus (+ 5,8 %) et les redevances (+ 5 %). Le rapport montre à nouveau que la plupart des praticiens ayant une activité libérale sont respectueux des règles. Les commissions locales de l'activité libérale peuvent encore améliorer le contrôle des règles régissant l'information sur les honoraires et la quotité de temps consacrée à l'activité libérale.

Information sur l'état des prévisions des recettes et des dépenses (ÉPRD) 2018 et avis sur le plan global de financement pluriannuel (PGFP) 2018-2022 de l'AP-HP (M^{me} Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ) [diaporama](#), [rapports](#)

À l'unanimité, la CME a approuvé la motion suivante :

« La commission médicale d'établissement de l'AP-HP constate que la contrainte budgétaire imposée depuis 10 ans se fait encore plus pesante. Les exigences de nos tutelles amènent à nous demander de réaliser 757 M€ d'efficience en 5 ans, dont 144 sur les effectifs de personnels. Même si les perspectives d'investissements, considérées comme insuffisantes, restent préservées au prix d'un accroissement de l'endettement, les dotations pour les missions d'intérêt général et les activités de référence sont réduites de 20 M€ alors qu'elles étaient déjà sous-financées (précarité, bactéries multirésistantes, maladies rares...). L'AP-HP remplit aussi sans faillir les missions de soins de proximité auprès de tous. La réduction des effectifs soignants rend irréaliste l'objectif d'un accroissement permanent de l'activité et dégrade la qualité de vie au travail. Cela fait courir un risque réel pour la sécurité et la qualité des soins dont nous sommes les garants. Tout en reconnaissant les efforts de la direction générale, la CME émet donc un avis défavorable sur le PGFP. »

Concertation sur la révision des effectifs 2018 de praticiens hospitaliers de l'AP-HP (M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ) [diaporama](#)

Sur les 319 demandes présélectionnées par les GH, la CME en a retenu 317. Cette révision des effectifs est donc satisfaisante, mais les exigences budgétaires de nos tutelles (voir ci-dessus) risquent de rendre l'exercice beaucoup plus difficile l'an prochain.

P^r Noël GARABÉDIAN, le 8 décembre 2017